Réponse à la consultation publique sur la réouverture de l'AOE crise

19 juin 2023

© Energy Pool Développement SAS

Energy Pool est un opérateur d'effacement indépendant créé en 2009 qui accompagne les entreprises des secteurs tertiaire et industriel pour optimiser leur consommation d'énergie et valoriser leur flexibilité de consommation électrique. Energy Pool supervise, en France, au Japon et en Turquie, un portefeuille de près de 2000 sites représentant 6 GW. Energy Pool a diversifié son activité et se présente comme un « smart energy manager of complex systems » : il propose désormais du conseil, des outils de pilotage de microgrids, des solutions de décarbonation de l'industrie (via notamment, des solutions d'électrification) et des prestations de services pour l'exploitation des flexibilités (de consommation ou de production).

***

Energy Pool remercie RTE de l'avoir intégrée dans le projet faisant l'objet de la consultation publique mais regrette de nouveau le manque d'anticipation pour cet AOE 2023-2024, qui n'a toujours pas été validé par la Commission européenne, un mois avant la date de dépôt des offres. Il aurait été plus raisonnable de reconduire à l'identique le dispositif de 2023 en 2024, d'autant plus que RTE a annoncé en réunion plénière de la commission d'accès au marché du 15 juin qu'un nouvel AOE serait élaboré pour 2025, sans certitude sur la pérennité de ce dispositif.

Energy Pool regrette également que la nouvelle option pour le calcul du complément AOE basée sur l'énergie effacée n'ait pas été ouverte pour le lot 2. Le sondage effectué n'étant pas nécessairement représentatif des acteurs de la filière actifs sur le lot, si un mécanisme similaire venait à être renouvelé dans les prochains AOE, Energy Pool appelle RTE à ne pas exclure *de facto* cette option pour le lot 2.

© Energy Pool Développement SAS



Energy Pool Développement

20 Rue Lac Majeur
BP90324
Bâtiment C – Parc Ouragan
73377 Le Bourget du Lac Cedex
Tél. : +33 (0)4 88 13 16 60
www.energy-pool.eu